

Sujet : Enquête publique relative à la désaffection et au déclassement d'une portion de voie rue de Cayenne

De : EVELYNE LE GREVELLEC

Date : 26/01/2026, 01:31

Pour : commissaire.enqueteur@clohars-carnoet.bzh

A l'attention de Madame Michelle TANGUY, Commissaire enquêtrice

Madame,

Après lecture attentive du dossier d'enquête en vue de la désaffection et du déclassement d'une portion de voie rue de Cayenne, je note que la bordure de voirie cédée reste accessible au public et que les conditions de circulation rue de Cayenne ne sont pas modifiées.

Aussi, je suis favorable à cette cession dans le cadre du projet d'aménagement de M.Jaclin, sous réserve que l'acte de vente mentionne cette 'servitude', de sorte qu'en cas de mutation ultérieure, cette bordure cédée ne puisse pas être fermée.

En espérant que cette remarque pourra être prise en considération, recevez mes meilleures salutations.

Evelyne Le Grévellec
5 rte du Pencleu, Id Kerrien, 29360 Clohars-Carnoët.